



# ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

## Rapport annuel

### 30 décembre 2016

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

## ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

### RAPPORT DE GESTION

Identification de l'OPC	3
Politique d'investissement	5
Frais de gestion	11

### COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	12
Bilan Passif	13
Hors-Bilan	14
Compte de résultat	15

### COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables	16
Evolution de l'actif net	18
Ventilation des souscriptions / rachats	19
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	20
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	20
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	21
Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan	21
Ventilation par nature des créances et dettes	22
Complément d'information	23
Affectation du résultat	25
Résultats et autres éléments	26

Inventaire Détaillé	27
---------------------	----

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification	28
---------------	----

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

(Code AMF : 990000061399)

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français géré par Agicam – Groupe AG2R LA MONDIALE

### Objectifs et politique d'investissement :

Le fonds « **ALM ES EQUILIBRE EURO ISR** » classé dans la catégorie « **Diversifié** » a une stratégie de constitution d'un portefeuille diversifié, investi tant sur les marchés obligataires qu'actions de la zone euro.

Le fonds a pour objectif de gestion de fournir une performance égale à son indicateur de référence : **50% Euro Stoxx dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture + 50% Barclays Capital Euro Aggregate coupons réinvestis**, évalué sur les cours de clôture.

L'indice Barclays Capital Euro Aggregate est composé de titres obligataires émis en euros et bénéficiant d'une notation « *Investment grade* ». L'indice comprend principalement des obligations d'États, d'entreprises et d'émetteurs quasi-souverains et des obligations sécurisées. Exclusivement à taux fixe, les émissions ont une durée de vie restant à courir supérieure à 1 an. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

L'indice Euro Stoxx rassemble plus de 300 valeurs de la zone euro représentant l'activité économique de douze pays de la zone euro.

La stratégie d'investissement du fonds repose sur une sélection et un suivi d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre état membre de l'Union européenne par le comité « multigestion ».

**90%** minimum des investissements du fonds sont en titres vifs ou en parts ou actions d'OPC gérés ou non par Agicam dits socialement responsables (**ISR**) et intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (**ESG**).

Le processus de sélection de titres vifs ISR est basé sur la collecte d'informations extra financières sur les émetteurs des titres représentatifs de l'orientation de gestion du fonds.

Une sélection d'OPC ISR externes est, elle, obtenue par application de critères d'éligibilité définis par la gestion et par la conduite d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC.

Les OPC ISR gérés par Agicam répondent au processus interne de sélection de titres ISR décrit ci-dessus.

Ces critères extra-financiers sont complétés par des critères financiers traditionnels qualitatifs et quantitatifs.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le comité se fonde sur une connaissance approfondie du processus de gestion des fonds sous-jacents et un suivi minutieux de leurs portefeuilles permettant selon les phases de marché, d'optimiser le positionnement du fonds.

La gestion du fonds est discrétionnaire et fonction des anticipations des équipes de gestion.

Le fonds est exposé au marché actions de la zone euro à travers des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre état membre de l'Union européenne de classification « actions de pays de la zone euro » et/ou « actions françaises » **entre 30% et 70%** de son actif net.

Le fonds peut investir **entre 30% et 70%** de son actif net dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIVG de droit français ou établis dans un autre état membre de l'Union européenne de classification « monétaire », « monétaire court terme » et/ou « obligations et autres titres de créance libellés en euros ».

Le fonds peut investir dans des OPC gérés par la société de gestion dont **plus de 50%** de son actif net dans les OPCVM suivants :

- ALM OBLIG EURO ISR ;
- ALM ACTIONS ZONE EURO ISR.

Le fonds peut investir jusqu'à **10%** de son actif net dans des titres vifs et/ou des parts ou actions d'OPC n'ayant pas été soumis à une analyse ISR ou ayant été mis sous surveillance par l'équipe d'analyse ISR.

Les OPC « obligataires » dans lesquels le fonds est investi peuvent eux-mêmes investir dans la limite de **10%** de leur actif net dans des obligations convertibles et/ou titres spéculatifs (*high yield*) et/ou fonds communs de titrisation.

Par ailleurs, les OPC sous-jacents peuvent investir dans des instruments financiers à terme négociés de gré à gré.

Le fonds **capitalise** ses revenus.

La valeur liquidative est calculée en euro sur les cours de clôture de bourse de chaque vendredi conformément au règlement du fonds. Les rachats sont exécutés chaque semaine sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu) selon les dispositifs mis en place dans l'entreprise. Les demandes, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser directement au teneur de comptes conservateur de parts et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les avoirs sont indisponibles pendant 5 ans ou jusqu'au départ à la retraite, sauf cas de rachat anticipé prévus par la réglementation.

**Recommandation** : La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

### Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



Cette classification reflète le profil de risque et de rendement des marchés de taux et d'actions des pays de la zone euro sur lesquels il est investi.

**Risque important pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur : Risque de crédit** : Il est lié à l'incapacité d'un émetteur à honorer ses dettes. Une augmentation du risque crédit peut conduire à une baisse de la valeur liquidative du fonds.

La survenance de ce risque peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds ;

- les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds ;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;
- le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

## Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,22% (*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

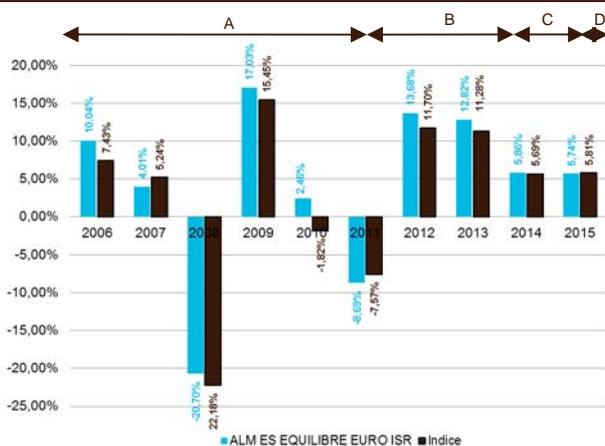
Les **frais d'entrée et de sortie** communiqués sont des frais maximums. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son entreprise le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(\*) Le chiffre des **frais courants** communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2015. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, sauf dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous reporter aux articles 16 et 17 du règlement du fonds.**

## Performances passées :



- A : Indicateur de référence : 50% Euro Stoxx 50 + 50% EuroMTS 3-5 ans  
B : Indicateur de référence : 50% Euro Stoxx (dividendes non réinvestis) + 50% EuroMTS 3-5 ans (clôture)  
C : Indicateur de référence : 50% Euro MTS 3-5 ans (clôture) + 50% Euro Stoxx (dividendes réinvestis, clôture)  
D : Indicateur de référence : 50% Barclays Capital Euro Aggregate (coupons réinvestis, clôture) + 50% EuroMTS 3-5 ans (clôture)

- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures ;
- les frais courants ont été inclus dans le calcul des performances passées ; les frais d'entrée ont été exclus du calcul des performances passées ;
- le fonds « ALM ES EQUILIBRE EURO ISR » a été créé en 1996 ;
- la monnaie dans laquelle les performances passées ont été évaluées est l'euro ;
- Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. A compter du 18 septembre 2015, le fonds a modifié son objectif de gestion, son indicateur de référence, sa stratégie d'investissement et son profil rendement/risque. Le nouvel indicateur de référence est : 50% Barclays Capital Euro Aggregate coupons réinvestis, évalué sur les cours de clôture + 50% EuroStoxx dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture en lieu et place de 50% EuroMTS 3-5 ans (clôture) + 50% EuroStoxx (clôture), dividendes réinvestis (indicateur du FCPE depuis le 1<sup>er</sup> février 2014).

## Informations pratiques :

- **Dépositaire** : CACEIS BANK
- **Teneur de compte** : désigné par l'entreprise
- **Forme juridique** : fonds d'épargne salariale multi-entreprises
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCPE** (règlement/rapport annuel/documents périodiques) : **Agicam - 14, rue Auber, 75009 Paris** ou sur le site Internet [www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur les OPCVM « ALM OBLIG EURO ISR » et « ALM ACTIONS ZONE EURO ISR »** (prospectus/rapport annuel/documents périodiques) : **Agicam - 14, rue Auber, 75009 Paris** ou sur le site Internet [www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques** notamment la valeur liquidative : **Agicam - 14, rue Auber, 75009 Paris** ou sur le site Internet [www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)
- La législation fiscale du pays d'origine du fonds (France) peut avoir un impact sur les investisseurs.
- Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la société de gestion : [www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)).
- **Rôle, composition et mode de désignation du conseil de surveillance** : le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an pour l'examen du rapport de gestion et des comptes annuels du fonds, l'examen de la gestion financière, administrative et comptable et l'adoption de son rapport annuel. Les modifications du règlement du fonds nécessitant un agrément de l'AMF ne peuvent être décidées sans l'accord préalable du conseil de surveillance.  
Le conseil de surveillance est composé pour chaque entreprise (ou groupe) de :
  - 2 membres, salariés porteur de parts représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de chaque entreprise ou groupe, élus directement par les porteurs de parts ou désignés par le comité (ou le comité central) d'entreprise ou les représentants des diverses organisations syndicales,
  - 1 membre représentant l'entreprise (ou le groupe), désigné par la direction de l'entreprise (ou du groupe).
- La responsabilité d'Agicam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du fonds d'épargne salariale.

**Ce fonds d'épargne salariale est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Agicam est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/12/2016.**

## Politique d'investissement

### I. Politique de gestion

#### 1. Scénario macroéconomique

La croissance mondiale a nettement accéléré en fin d'année (3,1% au 3<sup>ème</sup> trimestre) après un début d'année un peu faible (respectivement 2,2% et 2,6% au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre).

Aux États-Unis, la consommation privée a ralenti en début d'année malgré la solidité du marché du travail et la faiblesse des prix du pétrole, pour fortement rebondir par la suite. Le commerce extérieur a aussi été un important moteur de croissance au 3<sup>ème</sup> trimestre. Sur l'ensemble de l'année, la croissance devrait cependant rester bien inférieure à la moyenne historique en atteignant environ 1,7%.

En zone euro, l'activité s'est maintenue vers 1,5% toute l'année. L'économie espagnole est restée très dynamique (environ 3,2% de croissance annuelle) alors que l'Italie peine à accélérer (1,0%). En Allemagne, l'activité a ralenti en milieu d'année ; mais la croissance devrait tout de même rester à environ 1,8% en moyenne annuelle. En France, le PIB avait fortement progressé en début d'année (2,4% au 1<sup>er</sup> trimestre) pour ensuite nettement ralentir, affecté par la faiblesse de la consommation. La croissance annuelle devrait à peine dépasser 1%.

En mars, afin de relancer l'inflation et le crédit au secteur privé, la BCE a annoncé de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire : une baisse de ses taux directeurs, des opérations de refinancement à long terme des banques et une augmentation des achats obligataires à 80 Mds par mois, dont des titres de dette privée non bancaire. En décembre elle a prolongé le programme d'achat d'actifs delà de mars 2017, mais à un rythme réduit de 60 Mds par mois, jusqu'à la fin de l'année 2017 (au moins).

Après plusieurs mois de recul des prix, l'inflation est redevenue positive vers le milieu d'année et a atteint 1,1% en glissement annuel en décembre. Cependant, l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) est restée faible (0,9%).

Au Royaume-Uni, la croissance n'a pas montré de signe tangible de ralentissement depuis l'annonce du Brexit : le PIB a progressé de 2,3% au 3<sup>ème</sup> trimestre. Au Japon, la croissance a été plus forte qu'attendue au premier semestre, mais devrait rester modeste sur l'ensemble de l'année (1%). En Chine, la croissance a temporairement ralenti au 1<sup>er</sup> trimestre (4,9%) mais est repassée au-dessus de 7% sur le reste de l'année, grâce au dynamisme de la demande domestique. Le bilan est contrasté parmi les autres pays émergents : l'Inde enregistre toujours une croissance supérieure à 7%, la Russie semble sortir de récession ; mais l'économie brésilienne se contracte toujours.

#### **Marchés financiers : performances positives des actions et des obligations**

Les taux monétaires européens ont fortement baissé en début d'année, avec la baisse du taux de dépôt de la BCE à -0,40%. Depuis, ils se sont stabilisés sur des niveaux très négatifs. L'EONIA s'établit à -0,33% fin 2016 et l'Euribor 3 mois à -0,32%. Tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2016, les taux longs ont baissé pour atteindre des points bas historiques au cours de l'été, en zone euro comme aux États-Unis. Cette tendance s'est inversée à l'automne et surtout après l'élection de Donald Trump, les marchés anticipant une politique monétaire moins accommodante, en réponse à l'accélération de l'inflation et l'assouplissement (éventuel) de la politique budgétaire américaine. La Fed n'a procédé qu'à une seule hausse de taux dans l'année (en décembre), mais a en effet durci le ton en décembre en indiquant 3 hausses pour 2017.

Les taux 10 ans américains, qui avaient atteint un point bas à 1,36% en juillet, sont fortement remontés en terminant l'année à 2,44%. La remontée des taux aux États-Unis a en partie entraîné les taux européens, mais dans une moindre mesure étant donné la politique monétaire toujours très accommodante de la BCE. Les taux 10 ans en France s'établissent ainsi à 0,68% fin 2016, après avoir baissé jusqu'à 0,10% en juillet ; les taux 10 ans allemands, négatifs tout au long du 3<sup>ème</sup> trimestre, sont remontés à 0,21%. Cependant, cette remontée n'a pas compensé la baisse du 1<sup>er</sup> semestre : les taux longs européens enregistrent une baisse sur l'ensemble de l'année.

Ceci correspond à une hausse du prix des obligations : les performances obligataires sont donc positives en 2016 : l'indice des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans progresse de 3,9%. Les marchés boursiers ont été affectés en début d'année par les inquiétudes sur la croissance chinoise et la chute des prix pétroliers.

Après la levée de ces incertitudes, et malgré un calendrier politique chargé, les marchés américains ont fortement rebondi à compter du printemps 2016 et ont progressé jusqu'à la fin de l'année. Le S&P 500 affiche une performance annuelle de 15,3% (dividendes réinvestis, en euros). Les marchés européens n'ont rebondi que bien plus tard. Leurs performances sont donc plus modestes : les actions françaises ont progressé de 8,9% sur l'année, soit nettement plus que les actions européennes (4,1%), tirées à la baisse par la faible performance de la bourse italienne.

## 2. Politique de gestion

### Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion

Le fonds ALM ES Equilibre Euro ISR surperforme son indice de référence sur l'année, porté par une bonne performance des sous-jacents, mais également par une allocation qui a été payante.

Le fonds a débuté l'année avec une surpondération sur les obligations, qui a été progressivement réduite lors du 1er trimestre au profit des actions. Les actions ont par la suite été surpondérées, mais une position cash a été constituée à la fin du second trimestre, puis maintenue afin de réduire la volatilité du portefeuille. Le fonds a terminé l'année surpondéré sur les actions.

### En ce qui concerne la gestion du fonds ALM Oblig Euro ISR constituant la poche obligataire :

*« Le thème du premier trimestre a été celui de la Chine et de la chute des prix des matières premières ; le début d'année a été abordé prudemment avec peu de positions marquées ; plutôt légèrement surpondéré périphérique et en sensibilité globalement ; seule une position en Casino 2019 (1%) allait se montrer assez pénalisant au cours du premier mois : la société attaquée par un fonds « activiste » sur l'exactitude de ces états financiers voyait ses taux de rendement s'envoler, mouvement accentué par la menace de dégradation en statut d'obligation haut rendement par l'agence de notation qui la notait. La position a été doublée en allongeant la maturité du titre courant janvier quand la valorisation de casino correspondait à celle de titres « high yield » du même secteur ; le but était de profiter d'une clause des obligations casino qui donnait une bonification de coupon de 1,25% en cas de dégradation des titres en obligation haut rendement ce qui garantissait une hausse de prix du titre proportionnelle à sa durée. La stratégie a payé et a été vendue courant Mars lorsque les choses sont revenues à la normale sur l'émetteur.*

*Ensuite, alors que les valeurs liées aux matières premières étaient « massacrées », il a été jugé que la position sur ces titres et le sentiment du marché sur l'environnement économique globale étaient excessifs. Des valeurs liées au pétrole ou aux matières ont donc été achetées telles BHP, Anglo American, Total, Repsol sur des maturités intermédiaires ; ces positions n'ont pas été gardées assez longtemps malheureusement ; les prises de bénéfice ont été rapides car la stratégie a fonctionné rapidement alors que lors de sa réunion de Mars, la banque centrale européenne appuyait encore sur l'accélérateur en augmentant le volume d'achat mensuel de titres et surtout en incluant dans son programme d'achat les obligations d'émetteurs privés européens ayant au moins un rating investment-grade ; ce dernier point allait déclencher un fort resserrement des spreads du secteur privé non financier.*

*Le portefeuille termine le T1 avec une sensibilité à 106% de celle de son indice venant essentiellement d'une surpondération sur l'Espagne et l'Italie*

*Le deuxième trimestre a été moins actif ; la proximité du vote britannique sur l'appartenance britannique à l'union européenne, le nouveau vote espagnole pour le parlement, nous ont fait réduire les risques et se positionner au plus proche de l'indice. Après le choc du Brexit et le mouvement d'aversion aux risques qui a eu lieu, le portefeuille a été renforcé en obligations du secteur privé entrant dans le cadre du programme d'achat de la BCE pour environ 7% en poids et de 6% de la sensibilité du portefeuille.*

*Au T3, après avoir pris rapidement nos bénéfices sur les quelques valeurs industrielles qui ont été achetées juste après le Brexit, le résultat des élections espagnoles nous a incité à surpondérer assez massivement l'Espagne au détriment notamment des obligations du secteur privé et des obligations du gouvernement italien. Cela a été par la même occasion notre principale source de surperformance avec l'exposition que nous avons en LT2 bancaire.*

*Le dernier trimestre de l'année a été celui où on a essentiellement cherché à consolider la performance en réduisant le risque. Il y a eu quand même quelques événements qui auront leur importance pour l'année 2017.*

*D'abord la rumeur de réduction des achats de la BCE : si cela a été démenti en paroles et en actes par les membres de la BCE mais surtout par la prolongation du programme d'achat de la BCE jusqu'à la fin de 2017, c'est un thème qui reviendra quelque part en 2017.*

Ensuite, il y a eu le référendum italien et la démission du premier ministre Matteo Renzi : ça ne va pas aider l'Italie à sortir de son marasme, et si en plus on ajoute le problème bancaire italien, cela ne promet rien de très bon pour le pays en 2017 même si des commencements de solution pour le système bancaire ont été trouvées.

Enfin et surtout, la victoire de D Trump et des républicains à la chambre des représentants et au sénat ont donné l'espoir au marché d'une relance économique budgétaire dans un pays où la croissance s'est renforcée au second semestre et où le marché de l'emploi devient tendu ; si le programme est transformé en actes, cela pourrait pousser la Fed à être plus active et agressive au cours des années qui viennent.

En conséquence, l'exposition à la partie longue de la courbe des taux a été réduite, l'exposition à la dette italienne également et les obligations du secteur privé fortement renforcée sur la partie intermédiaire de la courbe pour essayer d'avoir un taux de rendement décent.

En termes de sensibilité, il n'y a pas eu de pari pris au cours des trois derniers trimestres. »

**En ce qui concerne la gestion de la poche actions, constituée d'ALM Actions Zone Euro ISR, l'explication est la suivante :**

« L'année 2016 est une bonne année pour le FCP ALM Actions Zone Euro ISR que ce soit en relatif comme en absolue, puisque son indice de référence l'Eurostoxx dividende réinvesti, s'adjuge une performance de 4,15% pendant que le fonds lui, s'apprécie de 5,76%.

Et pourtant, sur les marchés actions l'année avait très mal démarré. Les facteurs qui avaient nourri les mouvements de baisse de l'été 2015, et qui s'étaient réactivés début décembre 2015, sont restés très prégnants sur les six premières semaines de 2016. La guerre des devises, avec notamment la crainte de voir la Chine procéder à une dévaluation significative du yuan, un nouveau repli des cours des matières premières, baril en tête, et la thématique crédit/liquidité, ont maintenu les marchés sous une pression intense à tel point que le 11 février, le MSCI Europe perdait 16,76% depuis le début de l'année. Les financières, les secteurs exposés à l'économie chinoise et toutes les entreprises ayant des bilans tendus ont fait l'objet de dégagements très importants. Sur cette période, le fonds a réussi à créer un peu de surperformance en étant sous pondéré sur les énergéticiens et sur l'automobile secteur très indexé à l'économie chinoise (principalement les constructeurs allemands).

Le 11 février, le discours de la présidente de la FED Janet Yellen va stopper cette spirale baissière des taux et par là même des actions, en confirmant que la Fed allait poursuivre la normalisation de sa politique monétaire. Les marchés ont pris ses déclarations comme un gage de la solidité de l'économie américaine. Le premier rebond du marché actions de l'année a alors pu se matérialiser, tiré par les cours des matières premières et principalement celui du pétrole avec le Brent qui a gagné plus de 50%. Fort du discours de Mme Yellen, le fonds a réinvesti rapidement sur le secteur pétrolier ainsi que dans la construction tout en restant surexposé sur les médias. Ces mouvements auront permis de capter le rebond du marché actions et même de l'amplifier puisque le fonds entre le 11 février et le 31 mai aura performé de 17% soit 0,7% de plus que l'indice.

Les choses se sont de nouveau infléchies avec la date fatidique du 24 juin et la victoire du camp du "Brexit" au Royaume-Uni. Sur les deux séances qui ont suivi, le MSCI Europe a baissé de plus de 10%, emportant au passage les financières, la livre sterling et les taux. Le 10 ans allemand est passé en territoire négatif pour la première fois de son histoire. Mais finalement la mise en place du Brexit n'étant pas immédiate et ses effets négatifs étant lointains, le marché effacera ses pertes seulement 3 semaines après le vote. A la fin de cette période de doute sur l'avenir de la zone euro et de niveau historiquement bas des taux d'intérêt, les valeurs financières ont été repondérées dans le fonds pour profiter de la pentification de la courbe des taux au détriment des valeurs immobilières.

La dernière phase de hausse des indices actions est intervenue au lendemain de la victoire de Donald Trump aux Etats-Unis. Il n'a fallu que quelques heures pour que le marché se focalise sur le court terme et l'impact positif attendu sur la croissance des baisses d'impôts et des dépenses d'infrastructures annoncées par le candidat républicain. L'Eurostoxx s'adjugeait 7% sur le mois permettant à l'indice de finir l'année en territoire positif. »

## 3. Perspectives

### Perspectives 2017 : accélération de la croissance et des prix.

L'excédent d'offre de pétrole devrait disparaître cette année, surtout après l'accord de l'OPEP pour modérer la production jusqu'en mai, permettant une stabilisation des prix entre 55-60 dollars le baril.

L'inflation d'ensemble devrait de ce fait rejoindre, puis dépasser l'inflation sous-jacente (actuellement à 0,9% en zone euro et 2,1% aux Etats-Unis). En moyenne annuelle, elle gagnerait plus d'un point, pour atteindre 1,5% en zone euro et 2,5% aux Etats-Unis. L'accélération de la croissance mondiale fin 2016 lui donne un effet d'acquis favorable pour 2017 : elle devrait atteindre 3%, après 2,4% en 2016.

Les Etats-Unis devraient renouer avec une croissance annuelle d'environ 2,5% et la Chine ralentir à peine, vers 6,5%. La zone euro se maintiendrait sur un rythme proche de 1,5 à 2% : mais elle connaîtra une année électorale chargée, avec des élections générales aux Pays-Bas, en France, en Allemagne et peut-être en Italie, qui pourraient remettre en cause le consensus sur la politique économique de la zone.

Pour soutenir un retour de l'inflation vers 2%, la BCE devrait pratiquer des taux d'intérêt négatifs jusqu'à la mi-2018 au moins et achètera près de 800 Mds € d'obligations cette année. Aux Etats-Unis en revanche, la Fed a durci le ton en indiquant 3 hausses de taux (75pb) pour l'année. Les taux longs américains s'orientent donc à la hausse pour refléter ce changement de régime, entraînant en partie les taux longs européens. Une hausse modérée des taux longs ne devrait pas empêcher une poursuite de la reprise boursière européenne, soutenue par des taux de dividendes élevés de 3,6% et des perspectives de hausse des bénéfices de 10 à 15% sur l'année.

#### **Avertissement :**

***Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.***

***En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.***

## II Performances

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net	40 935 830,82 €	43 828 893,14 €	49 523 720,45 €	57 134 595,48 €	57 940 524,36 €
Nombre de parts	1 005 444,3505	954 219,6164	1 020 798,1239	1 111 261,9874	1 077 472,1420
VL	40,71 €	45,93 €	48,51 €	51,41 €	53,77 €
Performance cumulée du FCPE	13,68%	12,82%	5,62%	5,98%	4,59%
Performance cumulée de l'indice de référence: 50% EURO STOXX (Clôture avec DR) + 50% Barclays Euro Aggregate (*)	11,70%	11,28%	5,27%	6,24%*	4,19%

\* : Nouvel indice de référence depuis le 18/09/2015  
(Ancien indice : 50% Euro Stoxx (Clôture sans DR) + 50% EuroMTS 3-5 ans (Clôture avec CR))

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

## 1. Affectation des sommes distribuables

Capitalisation dans le fonds.

## 2. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	2 554 888,93	1 459 580,17
ALM OBLIGATIONS EUR ISR IC	223 986,84	3 555 773,80

## 3. Méthode de calcul du risque global : Méthode de l'engagement

Néant.

## 4. Changements affectant le fonds

- Le 16 février 2016 :
  - mise à jour des performances et des frais courants dans le DICI.
- Le 22 décembre 2016 :
  - nouvelle rédaction du filtre ISR.
- Le 30 décembre 2016 :
  - uniformisation de la rédaction du filtre ISR.

## III. La Déontologie

### 1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe ;
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

### 2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

### 3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

### 4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

### 5. Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte – Article 173

Conformément au décret d'application n°2015-1850 du 29 décembre 2015.

Les informations relatives à la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la politique d'investissement sont disponibles sur le site internet de la société de gestion [www.agicam.fr](http://www.agicam.fr).

## 6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)).

## 7. Informations sur les produits à effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

## 8. Règlementation SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

**Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable :**

CACEIS FA 1/3, place Valhubert -75013 Paris

## Frais de gestion

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>0,80%</b>
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>0,31%</b>
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	0,31%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	-
<b>Autres frais supportés par l'OPC</b>	-
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	-
- commissions de mouvement	-
<b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>	<b>1,11%</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	-

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

## Bilan Actif

**Bilan Actif au 30/12/2016**

**Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR**

	30/12/2016	31/12/2015
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	-	-
<b>DÉPÔTS</b>	-	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>57 799 033,97</b>	<b>56 994 868,17</b>
<b>Instrument financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>57 799 033,97</b>	<b>56 994 868,17</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	57 799 033,97	56 994 868,17
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instrument financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>CRÉANCES</b>	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>219 265,21</b>	<b>182 254,20</b>
Liquidités	219 265,21	182 254,20
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>58 018 299,18</b>	<b>57 177 122,37</b>

## Bilan Passif

### Bilan Passif au 30/12/2016

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	-	-
Capital	57 670 271,01	52 721 765,67
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	<b>708 129,03</b>	<b>4 853 324,39</b>
Résultat de l'exercice (a, b)	-437 875,68	-440 494,58
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>57 940 524,36</b>	<b>57 134 595,48</b>
* Montant représentatif de l'actif net		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>77 774,82</b>	<b>42 526,89</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	77 774,82	42 526,89
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>58 018 299,18</b>	<b>57 177 122,37</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors Bilan

Hors-bilan au 30/12/2016

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

Compte de résultat au 30/12/2016

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 849,98	8,81
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 849,98</b>	<b>8,81</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	7,19	194,20
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL (2)</b>	<b>7,19</b>	<b>194,20</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>2 842,79</b>	<b>-185,39</b>
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	453 431,38	416 857,77
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-450 588,59</b>	<b>-417 043,16</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	12 712,91	-23 451,42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-437 875,68</b>	<b>-440 494,58</b>

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### ***Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### ***Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :***

#### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net, selon les modalités prévues au règlement.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC. Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont fixés à 0.80% TTC maximum de l'actif net. Ces frais sont à la charge du fonds.

Sur la période, le taux de frais de gestion et de fonctionnement s'élève à 0.80% TTC de l'actif net.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

## Evolution de l'actif net

### Evolution de l'actif net au 30/12/2016

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>57 134 595,48</b>	<b>49 523 720,45</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*	7 122 186,93	10 882 860,82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*	-8 906 313,47	-6 240 528,05
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	728 509,21	4 556 820,46
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 312 134,80	-1 171 883,12
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	10 255 696,83	7 943 562,03
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-7 943 562,03	-9 115 445,15
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-450 588,59	-417 043,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments *	-	648,08
<b>ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>57 940 524,36</b>	<b>57 134 595,48</b>

\* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Exercice 2015 : Soulte sur fusion de 648,08

## Ventilation des souscriptions / rachats

### Souscriptions rachats au 30/12/2016

Portefeuille : 139012 ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>7 122 186,93</b>	<b>10 882 860,82</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	1 588 818,47	1 715 647,06
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
Versements au titre du plan d'épargne	4 422 379,96	3 837 024,49
- versements volontaires des salariés	2 941 358,88	2 562 571,81
- abondements de l'entreprise	1 481 021,08	1 274 452,68
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 110 988,50	5 330 189,27
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	31 002,87	30 456,19
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>8 906 313,47</b>	<b>6 240 528,05</b>
Rachats volontaires des salariés	6 695 166,58	4 742 145,83
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	2 211 146,89	1 498 382,22

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	-	-
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	-	-
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	-	-
<b>PASSIF</b>		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

## Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	219 265,21	0,38
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	219 265,21	0,38	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
<b>Actif</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

# Comptes annuels - Annexe

## Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	30/12/2016
<b>Total des créances</b>		-
Dettes	Frais de gestion	- 77 774,82
<b>Total des dettes</b>		<b>- 77 774,82</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>- 77 774,82</b>

## Complément d'information

### CAPITAUX PROPRES

#### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	139 472,0329	7 122 186,93
Parts rachetées durant l'exercice	-173 261,8783	-8 906 313,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 077 472,1420	

#### Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	44 664,59
Montant des commissions de souscription perçues	44 664,59
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-44 664,59
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-44 664,59
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

#### FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2016
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	453 431,38
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

## ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/12/2016
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

## AUTRES INFORMATIONS

### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

### Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			57 799 033,97
	FR0000984346	ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	31 610 276,60
	FR0007021324	ALM OBLIGATIONS EUR ISR IC	26 188 757,37
Instruments financiers à terme			-
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>57 799 033,97</b>

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-437 875,68	-440 494,58
<b>Total</b>	<b>-437 875,68</b>	<b>-440 494,58</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-437 875,68	-440 494,58
<b>Total</b>	<b>-437 875,68</b>	<b>-440 494,58</b>

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	708 129,03	4 853 324,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>708 129,03</b>	<b>4 853 324,39</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	708 129,03	4 853 324,39
<b>Total</b>	<b>708 129,03</b>	<b>4 853 324,39</b>

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net en EUR	40 935 830,82	43 828 893,14	49 523 720,45	57 134 595,48	57 940 524,36
Nombre de titres	1 005 444,3505	954 219,6164	1 020 798,1239	1 111 261,9874	1 077 472,1420
Valeur liquidative unitaire en EUR	40,71	45,93	48,51	51,41	53,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	1,69	-	4,36	0,65
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,27	-0,32	-0,36	-0,39	-0,40

## Inventaire des instruments financiers au 30/12/2016

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	EUR	1 913 455	31 610 276,60	54,55
ALM OBLIGATIONS EUR ISR IC	EUR	7 647	26 188 757,37	45,20
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>57 799 033,97</b>	<b>99,75</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>57 799 033,97</b>	<b>99,75</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>57 799 033,97</b>	<b>99,75</b>
<b>Dettes</b>			<b>-77 774,82</b>	<b>-0,13</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>219 265,21</b>	<b>0,38</b>
<b>Total portefeuille titres</b>			<b>57 799 033,97</b>	<b>99,75</b>
<b>Dettes</b>			<b>-77 774,82</b>	<b>-0,13</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>219 265,21</b>	<b>0,38</b>
<b>Actif net</b>			<b>57 940 524,36</b>	<b>100,00</b>

# Rapport du Commissaire aux comptes



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Fonds d'Epargne Salariale ALM ES EQUILIBRE EURO ISR

14, rue Auber - 75009 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Epargne Salariale ALM ES EQUILIBRE EURO ISR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme  
d'expertise comptable et de  
commissariat aux comptes à  
direction et conseil de  
surveillance. Inscrite au Tableau  
de l'Ordre à Paris sous le n° 14-  
30080101 et à la Compagnie  
Régionale des Commissaires  
aux Comptes de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €,  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



*Fonds d'Epargne Salariale*  
**ALM ES EQUILIBRE EURO ISR**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
11 avril 2017

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 11 avril 2017

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Pascal Lagand  
Associé